

COMPTE RENDU DES RÉUNIONS DE QUARTIERS

06 Avril 2018 – Q9

St Pallais

Réunion publique du quartier St Pallais, présidée par Mme Céline Viollet, adjointe au Maire, en présence d'une centaine d'habitants, et de :

- M le Maire
- M Jean Engelking, conseiller municipal
- M Dominique Arnaud, adjoint au Maire
- Mlle Christelle Lazerand, technicienne service Mairie
- M Pascal Rolland, service des quartiers à la Mairie

Selon l'ordre du jour adressé avec les invitations, le premier sujet évoqué est animé par M Jean Engelking, qui commente le power point sur le Patrimoine Remarquable (document remis à chaque participant).

***L'attractivité de la ville** passe par le cadre de vie, l'offre éducative, les animations, l'emploi, l'environnement naturel, la sécurité, l'habitat, les services de santé, les commerces, mais aussi **LE PATRIMOINE BÂTI**.*

C'est-à-dire le bâti privé, le bâti monumental mais aussi l'ambiance urbaine.

Le patrimoine privé concerne tous les quartiers. Il faut préserver les anciennes frises, les contours de portes et fenêtres avec des moulures.

Deux périmètres sont délimités à Saintes : le secteur sauvegardé, et la ZPPAUP zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysagé.

*Parmi les **exemples de « bonne pratique »**, il convient de rénover les façades avec un enduit laissant apparaître les seuls moellons sans les joints, de respecter les couvertures en tuile canal ou « tige de botte », même si certains monuments comportent de l'ardoise, de conserver les portes et les fenêtres dans leurs conceptions d'origine (à défaut copies à l'identique), avec les matériaux d'origine (bois et non PVC), éviter les coffres extérieurs de volets.*

Les façades des commerces doivent aussi être conformes (le bandeau ne doit pas cacher une corniche existante). Les menuiseries intérieures doivent être conservées (trumeau de cheminée, porte vitrée, lambris et portes, ferronneries

de portes ou radiateurs, cheminées, parquets chevillés, carrelages, escaliers, etc...

*Saintes dispose d'un outil de protection du patrimoine, le **Site Patrimonial Remarquable : SPR** qui définit 3 secteurs avec des niveaux d'exigence progressifs. A chaque secteur est associé des dispositions réglementaires. La Ville souhaite s'engager dans la révision de son SPR : périmètre et règlement. Les formalités (DP ou PC) varient selon l'emplacement (hyper centre, 1° couronne ou autre) et la nature des travaux (extérieurs ou intérieurs).*

***Des aides financières** sont à la disposition des propriétaires :*

Dans le secteur sauvegardé de Saintes, pour l'amélioration de tout ce qui se voit (façades, menuiseries, couvertures, clôtures, ... : Plafond = 1500 € TTC et 20% des travaux).

***De nouveaux dispositifs sont mis en place en 2018**, grâce à un partenariat « Etat/Département/CDA de Saintes/Ville) : des aides au financement de travaux pour le traitement*

- de la précarité énergétique, pour le maintien à domicile,*
- des logements insalubres,*
- des logements vacants, notamment au-dessus des commerces.*

Pour préserver et mettre en valeur le patrimoine, il faut le connaître, et le comprendre : son histoire, ses évolutions, ses faiblesses ... Il faut aussi faire les travaux au bon moment, en se renseignant sur les règles applicables, et en se faisant aider par des professionnels (techniciens de la Ville, architectes, artisans du bâtiment).

*Il faut surtout **faire toutes les formalités avant de commencer** quoique que ce soit ! Un conseil : s'adresser au service urbanisme de la Ville de Saintes.*

Puis M Dominique Arnaud intervient pour commenter le Power Point, relatif au dossier d'aménagement de la zone de La Palu.

Il s'agit de l'aménagement d'une base de loisirs familiale et écologique.

1) Valoriser les bords de Charente

Une action environnementale : 122 hectares de prairies humides

Une action ludique : 3 hectares aménagés en bordure de plan d'eau

2) Une démarche de territoire

Un espace naturel au cœur de la cité, à protéger et à valoriser

Une faune et flore particulièrement remarquables

Un potentiel d'activités sportives, familiales et ludiques

Un site idéal d'éducation à l'environnement

Un projet bâti dans la concertation avec les acteurs du territoire

3) Une démarche sportive

Activité retenue : promenades guidées et location libre d'embarcations légères permettant la pratique sportive du kayak et la découverte de l'environnement

Un parcours de module fitness

4) Une démarche de loisirs pour les familles

Une infrastructure de loisirs associée à un espace ludique et de restauration

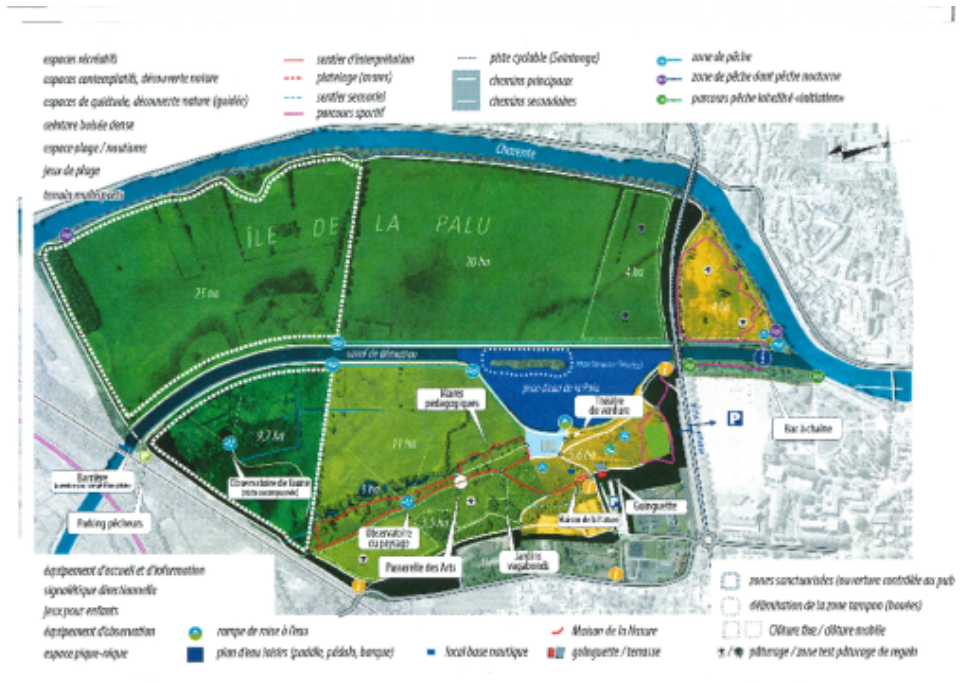
Des prestataires expérimentés dans ce type d'activité

Un espace pique-nique, jeux pour les familles

Programme des aménagements

- **2018 :** Règlement du site
Base nautique
Restauration, animation
Signalétique
Théâtre de verdure
Jeux pour les petits, aire de pique-nique
Parcours sportifs
- **2019 :** Étude d'une plage
Maison de l'environnement
Équipements liés au passage de la Flow Vélo
Parcours libellé pêche
Plan de gestion

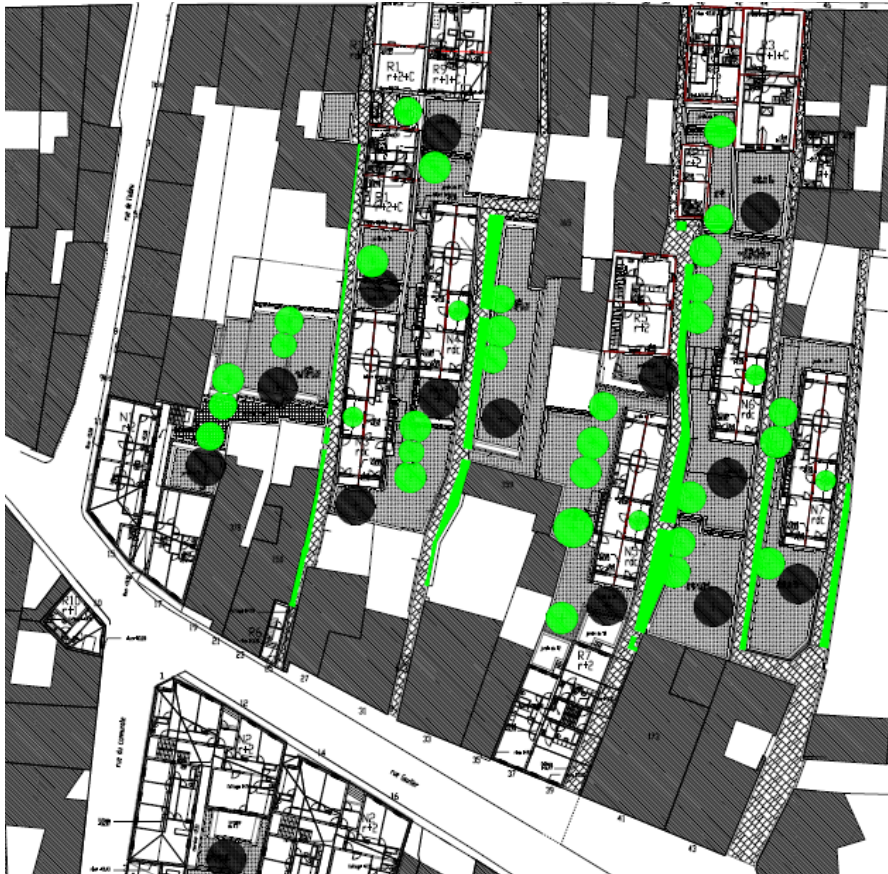
VUE GLOBALE DE LA PALU (122 Ha) :



VUE DU PROJET (3 Ha) :



A l'appui d'un nouveau power point, Mlle Christelle Lazerand expose ensuite le projet de fleurissement du quartier St Pallais, et en particulier des venelles qui relient la rue Gautier à la rue Arc de Triomphe. Il s'agit de faire participer les habitants de ce secteur, à une démarche de fleurissement de leurs habitats, pour un mieux-être dans le quartier et un embellissement de leurs rues. La période des plantations va bientôt démarrer. Les bonnes volontés pour donner vie à cette initiative sont très attendues.



La parole est ensuite donnée aux habitants du quartier pour évoquer les sujets propres à leur quotidien.

① Les travaux de l'avenue de Saintonge

M le Maire évoque ensuite les prochains travaux qui vont concerner l'avenue de Saintonge, et en particulier ses deux ponts. En partenariat avec le Département, la requalification de cet axe majeur nécessitera une fermeture d'environ 10 semaines, du 23 juillet au 1^{er} octobre 2018. Le pont sur la Charente devra être soulevé pour une consolidation de ses appuis. Des perturbations de trafic sont à prévoir et des déviations seront mises en place.

② La petite rue Pont Amilion

Cette rue est très pittoresque. Une habitante demande si elle fait partie du « patrimoine roman » ?

③ Nuisances dues aux oiseaux

De la rue Pont Amilion jusqu'à l'abbaye aux Dames, la prolifération des corbeaux devient une véritable nuisance, au même titre que les étourneaux ou les pigeons sur d'autres secteurs. Les riverains souhaiteraient que la Ville puisse faire quelque chose pour solutionner ces problèmes.

④ Le site St Louis

Bien que n'étant pas dans ce quartier, une habitante estime qu'il aurait été intéressant d'y reconstruire un site « gallo-romain ». M le Maire répond qu'au cours des fouilles, aucun temple romain n'y a été retrouvé comme on le pensait, mais qu'en contre partie, le site St Louis sera une étape du futur cheminement qui va relier l'Abbaye aux Dames aux arènes gallo-romaines, via l'ascenseur reliant ville basse et ville haute (vaste projet de rénovation du vallon des arènes).

⑤ L'Olympia

Question incontournable sur le quartier : où en est ce dossier ?

Le projet avance et M le Maire a bon espoir qu'une signature d'achat du bâtiment puisse intervenir dans les prochains mois (peut-être d'ici fin juin 2018). Le projet prévoit un cabinet médical (quatre médecins) et paramédical (une infirmière) au rez-de-chaussée, et des logements en étages. Les travaux pourraient alors commencer dès 2019.

⑥ Les sens de circulation

Pour les commerçants situés entre le giratoire et le bout de l'avenue Gambetta, il y a une réelle difficulté aux dires de quelques-uns d'entre eux présents à la réunion. M le Maire rappelle avoir rencontrés tous ces commerçants, et indique que la baisse de chiffre d'affaires pour certains d'entre eux n'est pas systématiquement due au nouveau sens de circulation, mais d'autres causes diverses sont également à signaler. Néanmoins, un effort particulier, sur une nouvelle signalétique à l'étude, sera opéré sur le secteur, pour aider à une meilleure fréquentation sur ces commerces..... Même s'il est difficile de satisfaire tout le monde. Autre plainte relative au stationnement sur le secteur : la police municipale y verbalise beaucoup trop et de façon

systematique. M le Maire répond que si le stationnement payant doit être revu à tel ou tel endroit, il est ouvert à la discussion, afin d'étudier des propositions, à condition qu'elles soient concrètes.

⑦ La rue Denfert Rochereau

Reproche fait par l'association « Motus Vivendi » : la façon dont la ville a procédé sur la déviation par la rue Denfert Rochereau aurait justifié une plus grande communication en amont. De plus les riverains doutent des comptages réalisés et se plaignent de n'avoir pas eu connaissance des résultats. Enfin, l'augmentation du trafic a pour conséquence directe une forte détérioration de l'enrobé de la chaussée, complètement « défoncé » ! M le Maire répond que le but était de créer plus de places de stationnement, et qu'à ce titre les habitants sont globalement satisfaits. De plus ce nouveau sens de circulation a sécurisé le quartier en faisant diminuer la vitesse avenue Gambetta, en particulier à l'approche de l'école.

⑧ La rue Marcellin Berthelot

Toujours une vitesse excessive dénoncée dans cette rue. Les riverains souhaiteraient que tous les véhicules qui arrivent de l'axe Cognac Angoulême puissent être déviés par un autre itinéraire.

⑨ Parking dangereux

Au coin de la rue Ronsard et de la rue Emile Zola (jusqu'au square Burbeck), le stationnement qui a été marqué est dangereux. Il serait souhaitable de supprimer ces emplacements.

⑩ La rue Pont Amilion

Une habitante demande si les plots en bout de rue pourraient être supprimés. Ils n'ont plus lieu d'être maintenant, et gênent pour tourner à gauche vers la rue Geoffroy Martel.

⑪ Désherbage

Demande du passage des services Mairie pour désherber l'Impasse Gambetta et le Passage Gambetta, où de plus la chaussée se dégrade beaucoup.

⑫ Rue Gautier

La signalisation dans cette rue ne donne pas satisfaction. Les riverains souhaitent qu'elle soit rapidement améliorée.

⑬ La rue Arc de Triomphe

Le nouveau sens de circulation a considérablement augmenté le trafic dans la rue. Les habitants demandent que la Mairie y fasse des comptages, en particulier aux heures d'embauche et débauche, afin de mieux en appréhender l'impact, et prendre des décisions en conséquence.

FIN DE LA RÉUNION